

Communiqué de presse

Le 16 avril 2022

Une fédération unique pour tous les arts énergétiques et martiaux chinois

Le Ministère des Sports donne sa confiance à la FAEMC pour œuvrer au développement de tous les arts énergétiques et martiaux chinois :

- Les arts énergétiques chinois (qigong, ...),
- Les arts martiaux chinois internes (taichi chuan, ...),
- Les arts martiaux chinois externes (kung fu, ...),
- Le wushu (taolu, sanda).

L'arrêté ministériel de délégation de service public du 7 avril 2022 est paru au Journal Officiel le 16 avril.

La FAEMC a pour principe fondateur le respect de la diversité de chacune de ses disciplines, afin qu'elles puissent exister individuellement, tout en participant de façon collégiale à la vie de la Fédération et à son évolution.

Elle poursuivra son engagement pour le sport pour tous, le sport santé et sur prescription médicale, le sport en entreprise, le sport de l'école à l'université, le sport comme pratique de développement personnel et de bien-être, la compétition et le haut niveau.

Une pratique pour chacun, une fédé pour tous !

Contact presse :
Isabelle Lebreton
06 79 19 32 39
adpresident@faemc.fr
www.faemc.fr

